

(ii) Problem of Visibility and Accountability:

Under the present scheme the federal government sees itself in the unenviable position of bearing the cost of an increasingly expensive programme with no or little public recognition for its contribution and with no means of monitoring where its money is going. The federal government would prefer to channel its expenditures for the support of post-secondary education into more visible programmes, thereby at the same time solving the problem of its accountability to Parliament.

For the universities, this route would have the desirable feature of diversifying sources of public support. The net beneficial effect of such a course of action would depend upon the provinces at least maintaining their own current levels of support.

(iii) Policy Concerns:

Finally, the federal government seems to entertain serious doubts about the benefits it achieves in terms of policy objectives. It is difficult to gauge to what extent its goals for higher education are being met because the federal policy objectives have never been adequately articulated as matters of policy. Nonetheless, it may be inferred that federal involvement in higher education has three sets of goals: economic, distributive and nation-building goals.

The economic objectives seek primarily to meet Canadian needs for highly qualified manpower and to encourage research and scholarship. In the latter case, one reason for the federal Government's involvement is the premise that research is a factor of economic development. A realization that R&D is, at its source, founded on university education, including basic training in the liberal arts, leads to the necessary conclusion that the entire university curriculum is supportive of economic goals. In view of the recent⁽¹⁾ Science Council warning that the financial difficulties facing universities risk reducing the general level of R&D activity and doing damage to the economy, the Federal concerns in this area would appear to be well founded.

The government's distributive goals seek to equalize educational opportunity at the post-secondary level by assisting in the development of a basic standard of educational facility and programming across Canada and by reducing personal financial barriers to post-secondary education. In the present circumstances it is reasonable to assume that these distributive goals are basically satisfied, though room for improvement continues to exist. It is however clear that drastic cuts in the post-secondary element of EPF would seriously undermine the federal Government's legitimate concern with equality of educational opportunity, especially in view of the fact such cuts would have a differential impact on the various provinces.

⁽¹⁾ *University Research in Jeopardy*, Science Council Report, Ottawa, December 1979

(ii) Problèmes de visibilité et d'imputabilité

Dans le cadre du système actuel, le gouvernement fédéral se voit lui-même dans la situation peu enviable de devoir supporter les coûts d'un programme de plus en plus onéreux, avec peu ou pas de reconnaissance de la part du public pour sa contribution et sans pouvoir contrôler l'utilisation de cet argent. Le gouvernement fédéral préférerait canaliser ses dépenses à l'appui de l'enseignement post-secondaire dans des programmes plus visibles tout en résolvant, du même coup, le problème de son imputabilité envers le Parlement.

En ce qui concerne les universités, cette façon de faire aurait l'avantage de diversifier les sources d'appui public. Cette approche aurait un véritable avantage si les provinces maintenaient au moins leur appui au niveau actuel.

(iii) Considérations politiques

Enfin, le gouvernement fédéral semble avoir des doutes sérieux en ce qui concerne les avantages qu'il retire sur le plan des objectifs politiques. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ses objectifs dans le secteur de l'enseignement supérieur sont atteints, du fait que les objectifs politiques fédéraux n'ont jamais été précisés sur le plan politique. Néanmoins, on peut en déduire que la participation du gouvernement fédéral dans le secteur de l'enseignement supérieur poursuit trois séries d'objectifs: sur le plan économique, sur celui de la distribution et en ce qui concerne l'édification de la nation.

Les objectifs d'ordre économique visent principalement à répondre aux besoins des Canadiens en termes de main-d'œuvre hautement qualifiée et à encourager la recherche et l'octroi de bourses. Plus particulièrement, la participation du gouvernement fédéral part du principe que la recherche favorise le développement économique. Du fait même que la recherche et le développement sont, au départ, fondés sur l'enseignement universitaire, y compris la formation de base dans les arts libéraux, on en conclut nécessairement que tout le programme universitaire souscrit aux objectifs économiques. Il semblerait que les préoccupations du gouvernement fédéral à cet égard soient justifiées, si l'on tient compte de l'avertissement dernièrement lancé⁽¹⁾ par le Conseil des sciences du Canada, à savoir que les difficultés financières que connaissent les universités risquent d'abaisser le niveau général de la recherche et du développement et de causer des torts à l'économie.

Les objectifs du gouvernement fédéral sur le plan de l'accès à l'enseignement visent à donner des chances égales au niveau post-secondaire en participant à l'élaboration d'une norme de base pour les établissements et les programmes d'enseignement au Canada, et en réduisant les barrières financières qui entravent l'accès des particuliers à l'enseignement post-secondaire. Dans les circonstances actuelles, on peut raisonnablement supposer que ces objectifs en matière d'accès sont essentiellement atteints, bien qu'il y ait encore beaucoup d'améliorations à apporter. Il ressort cependant clairement que des réductions draconiennes dans le secteur post-secondaire du FPE saperaient beaucoup la préoccupation légitime du gouvernement fédéral sur le plan de l'égalité de l'accès à l'enseignement,

⁽¹⁾ *University Research in Jeopardy*, Rapport du Conseil des sciences, Ottawa, décembre 1979.